



UNIL | Université de Lausanne

Faculté de théologie
et de sciences des religions

Programme des études de l'

Attestation d'acquisition de crédits en sciences des religions

Niveau Master

30 crédits ECTS

2023-2024

Des modifications sont susceptibles d'intervenir en cours d'année académique. Les mises à jour sont disponibles dans le moteur de recherche « Cours-horaires » (Unidoc).

Qu'est-ce qu'un rite ? Comment étudier les mythes ? Comment comparer différents systèmes religieux ? Pourquoi les fondamentalismes et les nouveaux mouvements religieux naissent-ils dans nos sociétés modernes ? Comment expliquer l'islamophobie ? Quels liens entretiennent les « religions » avec la société, la culture, la politique ? Telles sont les questions que seront amenés à se poser les étudiant·e·s intéressé·e·s par l'études des religions et les sciences des religions.

Pour aborder ces question, l'Université de Lausanne propose un **environnement d'études d'excellente qualité**. En Francophonie, elle dispose de l'un des centres regroupant **le plus grand nombre de chaires et de spécialités** en sciences des religions. Ainsi, l'Université de Lausanne bénéficie de spécialistes reconnus internationalement s'occupant :

- des champs ou traditions suivants : religions antiques, judaïsme, christianisme, islam, religions d'Asie du sud, traditions religieuses transversales et marginalisées, nouveaux mouvements religieux, pluralité religieuse et spirituelle dans les sociétés contemporaines :
- des approches du religieux suivantes : comparatisme, psychologie des religions, sociologie des religions, anthropologie des religions, religions et migrations, études des textes, histoire.

La Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR), avec deux faculté partenaires (Lettres et SSP), ainsi que l'Université de Genève, propose à ses étudiant·e·s **différents programmes d'études**, leur permettant d'acquérir une formation complète dans ce domaine d'études. Ces programmes dotent les étudiants :

- d'un bagage méthodologique approfondi ;
- d'un savoir approfondi concernant différents champs religieux et approches des religions ;
- de compétences importantes dans des disciplines telles que l'anthropologie, la psychologie, la sociologie, l'histoire, les langues, etc.

Nos étudiant·e·s bénéficient en outre d'un profil d'études personnalisé dans le but de se spécialiser dans les domaines de leur choix.

Présentation de la discipline

Articulant une variété d'« approches » (historico-anthropologique; psychologique; sociologique; migrations), mobilisant autant de méthodes, ainsi qu'une variété de « champs » (religions d'Asie du Sud, histoire du judaïsme ancien et moderne, religions polythéistes des mondes antiques : Grèce – Rome – Levant, histoire du christianisme ancien et moderne, socio-anthropologie et histoire des islams, traditions transversales et marginalisées, pluralité religieuse et spirituelle dans les sociétés contemporaines), constituant autant de terrains d'enquête, le cursus en histoire et sciences des religions reflète les multiples dimensions et la pluralité des pratiques et croyances religieuses. Il prend ainsi appui sur un tronc commun comprenant deux volets. D'une part, il amène les étudiants à interroger des questions communes à partir d'une perspective comparatiste, à problématiser par conséquent les champs les uns par les autres et à se placer ainsi dans la continuité d'une tradition scientifique fondée sur la pratique de la comparaison. D'autre part, il les conduit à approfondir une analyse réflexive sur cette discipline, ainsi que les méthodes et les techniques de la recherche scientifique dans cette discipline.

Compte tenu de la pluralité des « religions », le cursus sensibilise les étudiants à l'interdisciplinarité et leur permet d'acquérir les compétences méthodologiques plus spécifiques dans les domaines suivants: les approches historico-anthropologiques et sciences sociales.

Cultivant chez les étudiants un regard critique, la formation proposée a pour but de les rendre capable d'explicitier, notamment les héritages véhiculés par les traditions et l'histoire de leurs réélaborations, de mettre en contexte le rapport entre « religion » et « culture », d'analyser comment ce rapport s'articule dans les sociétés mondialisées et de repérer les configurations sociales et symboliques des identités religieuses et des religiosités.

Structure du plan d'études

ATT-MA-SR-10 : Sciences des religions avancées : histoire de la discipline et méthode	9
ATT-MA-SR-20 : Approches : niveau avancé	5
<ul style="list-style-type: none"> - ATT-MA-SR-2010 : Approche historico-anthropologique - ATT-MA-SR -2020 : Approche en sciences sociales 	
ATT-MA-SR-30 : Champs A et B: niveau avancé :	16
<ul style="list-style-type: none"> - ATT-MA-SR-3010 : Travail principal - ATT-MA-SR-3020 : Champs* 	4 12

* Champs possibles :

- Religions d'Asie du Sud,
- Religions polythéistes des mondes antiques : Grèce - Rome - Levant - Egypte,
- Histoire du judaïsme ancien et moderne,
- Histoire du christianisme ancien et moderne,
- Socio-anthropologie et histoire des islams,
- Traditions religieuses transversales et marginalisées, (actuellement non proposé),
- Pluralité religieuse et spirituelle dans les sociétés contemporaines.

Les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des évaluations. Les crédits des enseignements sont proposés à titre informatif, dans le but d'indiquer la répartition de la charge de travail relative à chacun des enseignements prévus au programme.

Tous les crédits indiqués dans ce document sont des crédits ECTS.

Liste des abréviations :

C	Cours
C/S	Cours-séminaire
S	Séminaire
TP	Travaux pratiques
C/TP	Cours-Travaux pratiques
E	Examen écrit
O	Examen oral
V	Validation
Cci	Contrôle continu sur inscription
Ccs	Contrôle continu sans inscription
D	Document à rendre
DEi	Travail personnel
Vc	Validation continue
Vcn	Validation continue notée
Ve	Validation écrite
Ven	Validation écrite notée
Vm	Validation mixte
Vmn	Validation mixte notée
Vo	Validation orale
Von	Validation orale notée

Réserve

La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <—> à distance, synchrone <—> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
- modification des modalités d'évaluation, **sans induire de dérogation aux Règlements d'études** (oral <—> écrit, examen <—> validation, travail individuel <—> travail en groupe, travail pratique <—> travail théorique, évaluation en présence <—> évaluation en ligne, etc.)
- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant·e·s sont invités à **consulter régulièrement** le présent plan d'études.

Plan d'étude - 2023/2024

faculté de théologie et de
sciences des religions
(FTSR)

* votre sélection

> Sciences des religions > Attestation 30 crédits ECTS en sciences des religions (Dès 2015A)

TABLE DES MATIÈRES

"Sciences des religions" 30 crédits ECTS de niveau Maîtrise universitaire.....	2
ATT-MA-SR-10 - Sciences des religions avancées: histoire de la discipline et méthode.....	2
ATT-MA-SR-20 - Approches: niveau avancé.....	2
ATT-MA-SR-2010 - Approche historico-anthropologique.....	3
ATT-MA-SR-2020 - Approche sciences sociales.....	4
ATT-MA-SR-30 - Champs A et B : niveau avancé.....	4
ATT-MA-SR-3010 - Travail personnel.....	5
ATT-MA-SR-3020 - Champs: niveau avancé.....	5
ATT-MA-SR-302010 - Religions d'Asie du Sud.....	5
ATT-MA-SR-302020 - Religions polythéistes des mondes antiques : Grèce - Rome - Levant - Egypte.....	7
ATT-MA-SR-302030 - Histoire du judaïsme ancien et moderne.....	8
ATT-MA-SR-302040 - Histoire du christianisme ancien et moderne.....	9
ATT-MA-SR-302050 - Socio-anthropologie et histoire des islams.....	10
ATT-MA-SR-302060 - Traditions religieuses transversales et marginalisées.....	10
ATT-MA-SR-302070 - Pluralité religieuse et spirituelle dans les sociétés contemporaines.....	11

AVERTISSEMENT

Ce programme d'étude a été réalisé à partir des données du système d'information *SylviaAcad* de l'Université de Lausanne. Sa base de données contient toutes les informations relatives aux enseignements proposés par les différentes facultés ainsi que leurs horaires. Ces données peuvent également être consultées online à l'adresse :
<https://applicationspub.unil.ch/interpub/noauth/php/Ud/index.php>.

Date de génération : 18.08.2023

ATTESTATION 30 CRÉDITS ECTS EN SCIENCES DES RELIGIONS (DÈS 2015A) (2015 ->)

Durée :

30 crédits ECTS

"SCIENCES DES RELIGIONS" 30 CRÉDITS ECTS DE NIVEAU MAÎTRISE UNIVERSITAIRE

Maîtrise / Obligatoire / Crédits: 30.00

L'Attestation d'acquisition de 30 crédits de niveau Master en sciences des religions est constitué de 3 modules obligatoires :

- Sciences des religions avancées,
- Approches: niveau avancé,
- Champs A et B: niveau avancé.

Évaluation : L'étudiant doit se présenter à l'ensemble des évaluations requises pour l'obtention des 30 crédits prévus au plan d'études.

La réussite de l'Attestation de 30 crédits de niveau Master en sciences des religions est subordonnée à l'obtention d'évaluations réussies pour un total de 30 crédits, en seconde tentative le cas échéant, sous réserve que l'étudiant se soit présenté à l'ensemble des évaluations requises.

Remarques:

- les crédits des tableaux des "enseignements" figurent à titre indicatif; seuls les crédits des évaluations sont comptabilisés dans le cursus.
- la désignation des fonctions et des titres dans ce plan d'études s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

ATT-MA-SR-10 - SCIENCES DES RELIGIONS AVANCÉES: HISTOIRE DE LA DISCIPLINE ET MÉTHODE

Maîtrise / Obligatoire / Crédits: 9.00 / Mode d'évaluation: Evaluation à crédits

L'étudiant s'inscrit aux enseignements et évaluations obligatoires, ainsi qu'à l'un des enseignements optionnels et son évaluation correspondante, pour un total de 9 crédits.

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Comparer en histoire des religions	Nicolas Meylan	2	Séminaire	Obligatoire	Printemps	6
Méthodes qualitatives, quantitatives, et "mixtes" en sociologie et sciences des religions	Jörg Stolz	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	3
Epistémologie: science et religion	Jean-François Bert	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3

Evaluations	Responsable	Obl. / opt.	Modalités	Cr. ECTS
Comparer en histoire des religions	Nicolas Meylan	Obligatoire	Validation écrite notée	6.00
Méthodes comparatives et statistiques en sciences sociales et sociologie des religions	Jörg Stolz	Optionnel	Ecrit	3.00

ATT-MA-SR-20 - APPROCHES: NIVEAU AVANCÉ

Maîtrise / Obligatoire / Crédits: 5.00

Le module est composé de deux sous-modules intitulés :

- ATT-MA-SR 2010 : Approche historico-anthropologique,
- ATT-MA-SR 2020 : Approche sciences sociales.

L'étudiant choisit librement un enseignement dans l'offre proposée dans les deux sous-modules. Il s'inscrit à l'enseignement et à l'évaluation correspondante pour un total de 5 crédits.

ATT-MA-SR-2010 - APPROCHE HISTORICO-ANTHROPOLOGIQUE
Maîtrise / Optionnelle / Crédits: 5.00 / Mode d'évaluation: Evaluation à crédits

Enseignements	Responsable	H. heb.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Lecture de textes : science et religion	Jean-François Bert	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	5
Barbares, paysans, hérétiques. La conquête spirituelle globale du monde moderne I	Christian Grosse, Stefano Rodrigo Torres	2	Séminaire	Optionnel	Automne	5
Barbares, paysans, hérétiques. La conquête spirituelle globale du monde moderne II	Christian Grosse, Stefano Rodrigo Torres	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	5
Écrire l'histoire de l'Islam : sources et approches historiographiques	Blain Auer, Wissam Halawi	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	5
Anthropologie des religions : Par-delà l'animisme, des vécus localisés aux « religions de la nature » globalisées	Raphaël Rousseleau	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	5
Anthropologie du Religieux et du Politique : le cas de l'Inde	Raphaël Rousseleau	2	Cours	Optionnel	Printemps	5
Introduction à l'anthropologie visuelle : rites, altérités, colonialités	Francis Mobio	3	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	5
Atelier d'anthropologie visuelle	Francis Mobio	4	Séminaire	Optionnel	Printemps	5
Séminaire de méthodologie avancée en Asie du Sud	Philippe Bornet	1	Séminaire	Optionnel	Annuel	6
UNIGE: Anthropologie comparée des polythéismes I et II	Dominique Jaillard		Cours-Séminaire	Optionnel	Annuel	6

Evaluations	Responsable	Obl. / opt.	Modalités	Cr. ECTS
Lecture de textes : science et religion	Jean-François Bert	Optionnel	Validation écrite notée	5.00
Barbares, paysans, hérétiques. La conquête spirituelle globale du monde moderne I	Christian Grosse, Stefano Rodrigo Torres	Optionnel	Validation continue	5.00
Barbares, paysans, hérétiques. La conquête spirituelle globale du monde moderne II	Christian Grosse, Stefano Rodrigo Torres	Optionnel	Validation continue	5.00
Écrire l'histoire de l'Islam : sources et approches historiographiques	Blain Auer, Wissam Halawi	Optionnel	Validation mixte notée	5.00
Anthropologie des religions : Par-delà l'animisme, des vécus localisés aux « religions de la nature » globalisées	Raphaël Rousseleau	Optionnel	Validation mixte notée	5.00
Anthropologie du Religieux et du Politique : le cas de l'Inde	Raphaël Rousseleau	Optionnel	Validation continue	5.00
Introduction à l'anthropologie visuelle : rites, altérités, colonialités et médias	Francis Mobio	Optionnel	Validation mixte notée	5.00
Atelier d'anthropologie visuelle	Francis Mobio	Optionnel	Validation mixte	5.00
Séminaire de méthodologie avancée en Asie du Sud	Philippe Bornet	Optionnel	Validation continue	6.00
UNIGE: Anthropologie comparée des polythéismes I et II	Dominique Jaillard	Optionnel	Ecrit, Validation mixte	6.00

ATT-MA-SR-2020 - APPROCHE SCIENCES SOCIALES

Maîtrise / Optionnelle / Crédits: 5.00 / Mode d'évaluation: Evaluation à crédits

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Frontières balkaniques. Religion, ethnicité et identité dans les pays de l'Ex-Yougoslavie 1990-2020.	Jörg Stolz	2	Séminaire	Optionnel	Automne	5
Religion et trauma : remède ou cause ?	Pierre-Yves Brandt	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	5
Les enjeux de la diversité religieuse et culturelle dans un cadre institutionnel (I.)	Irene Becci, Paola Juan	2	Cours	Optionnel	Automne	5
Enjeux de la diversité religieuse et culturelle dans un cadre institutionnel (II.)	V A C A T, Pierre-Yves Brandt	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	5
Anthropologie graphique et audiovisuelle : approfondissement de méthodes qualitatives en sciences sociales	Monika Salzbrunn	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	5
Artivisme et religion : performances, détournements, pratiques de résistance et réaffectation d'espaces	Monika Salzbrunn	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	5

Evaluations	Responsable	Obl. / opt.	Modalités	Cr. ECTS
Frontières balkaniques. Religion, ethnicité et identité dans les pays de l'Ex-Yougoslavie 1990-2020.	Jörg Stolz	Optionnel	Ecrit	5.00
Religion et trauma : remède ou cause ?	Pierre-Yves Brandt	Optionnel	Validation mixte	5.00
Les enjeux de la diversité religieuse et spirituelle dans les institutions de soins (I.)	Irene Becci, Paola Juan	Optionnel	Ecrit	5.00
Enjeux de la diversité religieuse et culturelle dans un cadre institutionnel (II.)	Pierre-Yves Brandt	Optionnel	Validation mixte notée	5.00
Anthropologie graphique et audiovisuelle : approfondissement de méthodes qualitatives en sciences sociales	Monika Salzbrunn	Optionnel	Validation mixte notée	5.00
Artivisme et religion : performances, détournements, pratiques de résistance et réaffectation d'espaces	Monika Salzbrunn	Optionnel	Validation mixte notée	5.00

ATT-MA-SR-30 - CHAMPS A ET B : NIVEAU AVANCÉ

Maîtrise / Obligatoire / Crédits: 16.00

La sous-partie ATT-MA-SR-30 est constituée de deux modules obligatoires : ATT-MA-SR-3010 - Travail personnel (4 crédits) et ATT-MA-SR-3020 - Champs (12 crédits).

ATT-MA-SR-3010 - TRAVAIL PERSONNEL

Maîtrise / Obligatoire / Crédits: 4.00 / Mode d'évaluation: Evaluation à crédits

L'étudiant réalise un travail personnel dont le sujet est choisi d'entente avec l'enseignant concerné, sur une problématique en lien avec le champ principal.

Evaluation	Responsable	Obl. / opt.	Modalités	Cr. ECTS
Travail personnel (Master)	Frédéric Amsler, Blain Auer, Irene Becci, Anne Bielman, Philippe Bornet, David Bouvier, Simon Buttica, Matteo Capponi, Nadia Cattoni, Eric Chevalley, Jacques Ehrenfreund, Christian Grosse, Wissam Halawi, David Hamidovic, Dominique Jaillard, Giuseppina Lenzo, Danielle Levinas-Cohen, Nicola Pozza, Raphaël Rousseleau, Monika Salzbrunn, Ingo Strauch	Obligatoire	Validation écrite notée	4.00

ATT-MA-SR-3020 - CHAMPS: NIVEAU AVANCÉ

Maîtrise / Obligatoire / Crédits: 12.00 / Mode d'évaluation: Evaluation à crédits

Le module ATT-MA-SR-3020 est constitué de sept sous-modules optionnels : ATT-MA-SR-302010 - Religions d'Asie du Sud, ATT-MA-SR-302020 - Religions polythéistes des mondes antiques : Grèce-Rome-Levant-Egypte, ATT-MA-SR-302030 - Histoire du judaïsme ancien et moderne, ATT-MA-SR-302040 - Histoire du christianisme ancien et moderne, MA-SR-302050 - Socio-anthropologie et histoire des islams, ATT-MA-SR-302060 - Pluralité religieuse et spirituelle dans les sociétés contemporaines. L'étudiant s'inscrit à des enseignements dans au moins deux champs, et remplit les conditions fixées pour les évaluations qui leur sont associées pour un total de 12 crédits au moins. Au moins 4 crédits doivent être acquis dans le champ principal.

ATT-MA-SR-302010 - RELIGIONS D'ASIE DU SUD

Maîtrise / Optionnelle

Enseignements	Responsable	H. hebd.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Séminaire de méthodologie avancée en Asie du Sud	Philippe Bornet	1	Séminaire	Optionnel	Annuel	6
Identités de genre dans les traditions hindoues (Asie du Sud thématique)	Nadia Cattoni	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3
L'art et l'archéologie de l'Inde bouddhique (Asie du Sud thématique)	Simone Voegtle	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3
Islam, nationalisme et modernité (Asie du Sud thématique)	Blain Auer	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3
Le XXe siècle vu par Gandhi: non-violence, anticolonialisme et autosuffisance (Asie du Sud thématique)	Philippe Bornet, Nicola Pozza	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	3
Théâtre de l'Inde, l'Inde en théâtre (Asie du Sud thématique)	Nadia Cattoni	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3

Approfondissement en épigraphie grecque/Asie du Sud Thématique. Inscriptions de la Grèce antique et inscriptions de l'Inde ancienne : une approche comparatiste - SLAS	Anne Bielman, Ingo Strauch	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3
A la découverte de l'Occident: l'Europe à travers le regard d'Indiens (1750-1900) / Discovering the West: Europe Through Indian Eyes (1750-1900) - SLAS	Philippe Bornet, Enit Steiner	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	3
Cultes de possession et sacrifice : catégories et enjeux. Une approche comparatiste	Philippe Bornet	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3
L'homme et son environnement : perspectives indiennes et européennes en comparaison	Philippe Bornet	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3
Lectures personnelles de textes hindi et travail de recherche	Nicola Pozza		Tutorial	Optionnel	Annuel	3
Lectures personnelles de textes ourdous et travail de recherche	Blain Auer		Tutorial	Optionnel	Annuel	3
Littérature hindi II (niveau 3) :	Nadia Cattoni	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	6
Littérature hindi I (niveau 3) : voyages dans l'Himalaya	Nicola Pozza	2	Séminaire	Optionnel	Automne	6
Littérature ourdoue I (niveau 3) : La prose	Blain Auer	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	6
Littérature ourdoue II (niveau 3) : La poésie	Blain Auer	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	6
Littérature sanskrite (niveau 3)	Danielle Feller	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Annuel	6
Langues moyen-indiennes (niveau 3) : littératures	Ingo Strauch	2	Séminaire	Optionnel	Annuel	6

Evaluations	Responsable	Obl. / opt.	Modalités	Cr. ECTS
Identités de genre dans les traditions hindoues (Asie du Sud thématique)	Nadia Cattoni	Optionnel	Validation mixte	3.00
L'art et l'archéologie de l'Inde bouddhique (Asie du Sud thématique)	Simone Voegtle	Optionnel	Validation continue	3.00
Islam, nationalisme et modernité (Asie du Sud thématique)	Blain Auer	Optionnel	Validation mixte	3.00
Le XXe siècle vu par Gandhi: non-violence, anticolonialisme et autosuffisance (Asie du sud thématique)	Philippe Bornet, Nicola Pozza	Optionnel	Validation orale	3.00
Théâtre de l'Inde, l'Inde en théâtre (Asie du Sud thématique)	Nadia Cattoni	Optionnel	Validation mixte	3.00
Inscriptions de la Grèce antique et inscriptions de l'Inde ancienne : une approche comparatiste (Asie du Sud Thématique)	Ingo Strauch	Optionnel	Validation mixte	3.00
A la découverte de l'Occident: l'Europe à travers le regard d'Indiens (1750-1900)	Philippe Bornet	Optionnel	Validation continue notée	3.00
Cultes de possession et sacrifice : catégories et enjeux. Une approche comparatiste	Philippe Bornet	Optionnel	Validation continue	3.00

L'homme et son environnement : perspectives indiennes et européennes en comparaison	Philippe Bernet	Optionnel	Validation continue	3.00
Lectures personnelles de textes hindi et travail de recherche	Nicola Pozza	Optionnel	Validation continue	3.00
Lectures personnelles de textes ourdous et travail de recherche	Blain Auer	Optionnel	Validation continue	3.00
Littérature hindi II (niveau 3) :	Nadia Cattoni	Optionnel	Validation mixte	6.00
Littérature hindi I (niveau 3) : voyages dans l'Himalaya	Nicola Pozza	Optionnel	Validation mixte	6.00
Littérature ourdoue I (niveau 3) : La prose	Blain Auer	Optionnel	Validation mixte	6.00
Littérature ourdoue II (niveau 3) : La poésie	Blain Auer	Optionnel	Validation mixte	6.00
Littérature sanskrite (niveau 3)	Danielle Feller	Optionnel	Validation continue	6.00
Séminaire de méthodologie avancée en Asie du Sud	Philippe Bernet	Optionnel	Validation continue	6.00
Littératures moyen-indiennes (niveau 3)	Ingo Strauch	Optionnel	Validation continue	6.00

ATT-MA-SR-302020 - RELIGIONS POLYTHÉISTES DES MONDES ANTIQUES : GRÈCE - ROME - LEVANT - EGYPTÉ

Maîtrise / Optionnelle

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Cultes de possession et sacrifice : catégories et enjeux. Une approche comparatiste	Philippe Bernet	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3
Culte des morts et rites funéraires en Égypte ancienne	Giuseppina Lenzo	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3
Parcours de la grande déesse, d'Astarté à Vénus	Patrick Michel	2	Cours	Optionnel	Printemps	3
Approfondissement en épigraphie grecque/Asie du Sud Thématique. Inscriptions de la Grèce antique et inscriptions de l'Inde ancienne : une approche comparatiste - HANC	Anne Bielman, Ingo Strauch	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3
Introduction à l'épigraphie grecque. Prêtres, cultes et rituels	Anne Bielman	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3
UNIGE: Anthropologie comparée des polythéismes I et II	Dominique Jaillard		Cours-Séminaire	Optionnel	Annuel	6
UNIGE: Anthropologie des forêts	Youri Volokhine		Séminaire	Optionnel	Annuel	6
UNIGE: Ingrédients et objets rituels romains	Francesca Prescendi Morresi		Séminaire	Optionnel	Automne	3
UNIGE: Le culte des animaux en Égypte ancienne	Youri Volokhine		Séminaire	Optionnel	Automne	3
UNIGE: Le monde contemporain au miroir de la mythologie	Francesca Tamarozzi		Cours-Séminaire	Optionnel	Annuel	6

Evaluations	Responsable	Obl. / opt.	Modalités	Cr. ECTS
Cultes de possession et sacrifice : catégories et enjeux. Une approche comparatiste	Philippe Bornet	Optionnel	Validation continue	3.00
Culte des morts et rites funéraires en Egypte ancienne	Giuseppina Lenzo	Optionnel	Validation mixte	3.00
Parcours de la grande déesse, d'Astarté à Vénus	Patrick Michel	Obligatoire	Validation mixte	3.00
Approfondissement en épigraphie grecque. Inscriptions de la Grèce antique et inscriptions de l'Inde ancienne : une approche comparatiste	Anne Bielman	Optionnel	Validation mixte	3.00
Introduction à l'épigraphie grecque. Prêtres, cultes et rituels	Anne Bielman	Optionnel	Validation mixte	3.00
UNIGE: Anthropologie comparée des polythéismes I et II	Dominique Jaillard	Optionnel	Ecrit, Validation mixte	6.00
UNIGE: Anthropologie des forêts	Youri Volokhine	Optionnel	Ecrit, Validation mixte	6.00
UNIGE: Ingrédients et objets rituels romains	Francesca Prescendi Morresi	Optionnel	Validation mixte	3.00
UNIGE: Le culte des animaux en Égypte ancienne	Youri Volokhine	Optionnel	Validation mixte	3.00
UNIGE: Le monde contemporain au miroir de la mythologie	Francesca Tamarozzi	Optionnel	Validation mixte	6.00

ATT-MA-SR-302030 - HISTOIRE DU JUDAÏSME ANCIEN ET MODERNE

Maîtrise / Optionnelle

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Introduction à Flavius Josèphe	David Hamidovic	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3
La Palestine à l'époque mameluke (1250-1516)	V A C A T		Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3
La Judée et ses environs au milieu et à la fin de l'époque romaine (moitié du I ^{er} siècle-IV ^{ème} siècle apr.)	David Hamidovic	2	Cours	Optionnel	Printemps	3
L'histoire du judaïsme ancien par les monnaies juives : des origines à la fin de la période hasmonéenne (37 av. J.-C.)	David Hamidovic	2	Cours	Optionnel	Printemps	3
Exil de l'histoire et histoire de l'Exil. A propos des usages juifs de la mémoire.	Jacques Ehrenfreund	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3
(Re)lire les classiques des études juives	Jacques Ehrenfreund	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3
Antijudaïsme, antisémitisme, shoah : une contre histoire du judaïsme ?	Jacques Ehrenfreund	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3
Le judaïsme dans la pensée sioniste et dans l'Etat d'Israël.	Jacques Ehrenfreund	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3
Lectures philosophiques de la Bible et du Talmud. Athènes et Jérusalem I	Danielle Levinas-Cohen	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3
Lectures philosophiques de la Bible et du Talmud. Athènes et Jérusalem II	Danielle Levinas-Cohen	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3

Evaluations	Responsable	Obl. / opt.	Modalités	Cr. ECTS
L'histoire du judaïsme ancien par les monnaies juives : des origines à la fin de la période hasmonéenne (37 av. J.-C.)	David Hamidovic	Optionnel	Validation orale	3.00
La Palestine à l'époque mameluke (1250-1516)	V A C A T, David Hamidovic	Optionnel	Validation orale	3.00
La Judée et ses environs au milieu et à la fin de l'époque romaine (moitié du Ier siècle-IVème siècle apr.)	David Hamidovic	Optionnel	Validation orale	3.00
Introduction à Flavius Josèphe	David Hamidovic	Optionnel	Validation orale	3.00
Le judaïsme dans la pensée sioniste et dans l'Etat d'Israël.	Jacques Ehrenfreund	Optionnel	Validation mixte	3.00
Exil de l'histoire et histoire de l'Exil. A propos des usages juifs de la mémoire.	Jacques Ehrenfreund	Optionnel	Validation mixte	3.00
(Re)lire les classiques des études juives	Jacques Ehrenfreund	Optionnel	Validation mixte	3.00
Antijudaïsme, antisémitisme, shoah : une contre histoire du judaïsme ?	Jacques Ehrenfreund	Optionnel	Validation mixte	3.00
Lectures philosophiques de la Bible et du Talmud. Athènes et Jérusalem I	Danielle Levinas-Cohen	Optionnel	Validation mixte notée	3.00
Lectures philosophiques de la Bible et du Talmud. Athènes et Jérusalem II	Danielle Levinas-Cohen	Optionnel	Validation mixte notée	3.00

ATT-MA-SR-302040 - HISTOIRE DU CHRISTIANISME ANCIEN ET MODERNE

Maîtrise / Optionnelle

Enseignements	Responsable	H. heb.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Barbares, paysans, hérétiques. La conquête spirituelle globale du monde moderne I	Christian Grosse, Stefano Rodrigo Torres	2	Séminaire	Optionnel	Automne	5
Barbares, paysans, hérétiques. La conquête spirituelle globale du monde moderne II	Christian Grosse, Stefano Rodrigo Torres	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	5
Regards croisés entre juifs, polythéistes et chrétiens dans le monde méditerranéen antique. Des identités collectives en construction entre confrontation et accommodation.	Frédéric Amsler	2	Cours	Optionnel	Automne	5

Evaluations	Responsable	Obl. / opt.	Modalités	Cr. ECTS
Barbares, paysans, hérétiques. La conquête spirituelle globale du monde moderne I	Christian Grosse, Stefano Rodrigo Torres	Optionnel	Validation continue	5.00
Barbares, paysans, hérétiques. La conquête spirituelle globale du monde moderne II	Christian Grosse, Stefano Rodrigo Torres	Optionnel	Validation continue	5.00
Regards croisés entre juifs, polythéistes et chrétiens dans le monde méditerranéen antique. Des identités collectives en construction entre confrontation et accommodation.	Frédéric Amsler	Optionnel	Validation écrite notée	5.00

ATT-MA-SR-302050 - SOCIO-ANTHROPOLOGIE ET HISTOIRE DES ISLAMIS

Maîtrise / Optionnelle

Sur requête de l'étudiant, des enseignements de l'unité d'arabe de l'Université de Genève peuvent être intégrés dans ce module.

Enseignements	Responsable	H. hebd.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
L'Orient musulman par les sources. Une initiation à la méthode historique	Wissam Halawi	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	4
L'Islam shi'ite : Histoire et doctrine	Wissam Halawi	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3
Islam, nationalisme et modernité (Asie du Sud thématique)	Blain Auer	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3
Écrire l'histoire de l'Islam : sources et approches historiographiques	Blain Auer, Wissam Halawi	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	5
Introduction à l'orientalisme et aux études postcoloniales	Monika Salzbrunn	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3
Méthodes alternatives en sciences sociales des migrations, religions, arts : anthropologie graphique, audio-visuelle, ethnographie multi-sensorielle, anthropologie digitale, cartographie, apprenticeship, field-crossing	Monika Salzbrunn	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3
Séminaire de recherche I : Méthodologie historique	Wissam Halawi	2	Séminaire	Optionnel	Annuel	5
Séminaire de recherche II : sources arabes (codicologie, lecture, édition et traduction)	Wissam Halawi	2	Séminaire	Optionnel	Annuel	5

Evaluations	Responsable	Obl. / opt.	Modalités	Cr. ECTS
L'Orient musulman par les sources. Une initiation à la méthode historique	Wissam Halawi	Optionnel	Validation écrite notée	4.00
L'Islam shi'ite : Histoire et doctrine	Wissam Halawi	Optionnel	Validation mixte notée	3.00
Écrire l'histoire de l'Islam : sources et approches historiographiques	Blain Auer, Wissam Halawi	Optionnel	Validation mixte notée	5.00
Islam, nationalisme et modernité (Asie du Sud thématique)	Blain Auer	Optionnel	Validation mixte	3.00
Méthodes alternatives en sciences sociales des migrations, religions, arts : anthropologie graphique, audio-visuelle, ethnographie multi-sensorielle, anthropolo	Monika Salzbrunn	Optionnel	Validation mixte notée	3.00
Introduction à l'orientalisme et aux études postcoloniales	Monika Salzbrunn	Optionnel	Validation mixte notée	3.00
Séminaire de recherche I : Méthodologie historique	Wissam Halawi	Optionnel	Validation continue notée	5.00
Séminaire de recherche II : sources arabes (codicologie, lecture, édition et traduction)	Wissam Halawi	Optionnel	Validation continue notée	5.00

ATT-MA-SR-302060 - TRADITIONS RELIGIEUSES TRANSVERSALES ET MARGINALISÉES

Maîtrise / Optionnelle

ATT-MA-SR-302070 - PLURALITÉ RELIGIEUSE ET SPIRITUELLE DANS LES SOCIÉTÉS
CONTEMPORAINES

Maîtrise / Optionnelle

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Les enjeux de la diversité religieuse et culturelle dans un cadre institutionnel (I.)	Irene Becci, Paola Juan	2	Cours	Optionnel	Automne	3
Enjeux de la diversité religieuse et culturelle dans un cadre institutionnel (II.)	V A C A T, Pierre-Yves Brandt	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	3
Genre et spiritualité dans l'engagement écologique : Approches théoriques et empiriques (I.)	Alexandre Grandjean	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3
Genre et spiritualité dans l'engagement écologique : Approches théoriques et empiriques (II.)	Irene Becci, Paola Juan	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	3
Normes, institutions et pratiques de santé	Lucia Candelise, Daniela Cerqui Ducret	6	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	9
Genre, médecine, santé	Nolwenn Bühler	4	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	6
Natures et formes urbaines	Romain Felli, Joëlle Salomon Cavin	2	Cours	Optionnel	Automne	3
Anthropologie historique des représentations du corps	Nicolas Bancel	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3

Evaluations	Responsable	Obl. / opt.	Modalités	Cr. ECTS
Les enjeux de la diversité religieuse et spirituelle dans les institutions de soins (I.)	Irene Becci, Paola Juan	Optionnel	Ecrit	3.00
Enjeux de la diversité religieuse et culturelle dans un cadre institutionnel (II.)	Pierre-Yves Brandt	Optionnel	Validation mixte notée	3.00
Genre et spiritualité dans l'engagement écologique: Approches théoriques et empiriques (I.)	Irene Becci, Alexandre Grandjean	Optionnel	Ecrit	3.00
Genre et spiritualité dans l'engagement écologique: Approches théoriques et empiriques (II.)	Irene Becci	Optionnel	Validation mixte notée	3.00
Normes, institutions et pratiques de santé	Lucia Candelise, Daniela Cerqui Ducret	Optionnel	Contrôle continu sans inscription, Rattrapage	9.00
Genre, médecine, santé	Nolwenn Bühler	Optionnel	Contrôle continu sans inscription, Rattrapage	6.00
Natures et formes urbaines	Romain Felli, Joëlle Salomon Cavin	Optionnel	Oral	3.00
Anthropologie historique des représentations du corps	Nicolas Bancel	Optionnel	Contrôle continu sans inscription, Rattrapage	3.00



UNIL | Université de Lausanne

Faculté de théologie
et de sciences des religions

Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Lausanne

**Règlement sur l'attestation d'acquisition de crédits d'études
en sciences des religions**

30 crédits ECTS

Niveau : Maîtrise universitaire (Master)

Préambule

L'attestation d'acquisition de 30 crédits ECTS en sciences des religions de niveau Maîtrise universitaire (Master) est délivrée par la Faculté de théologie et de sciences des religions (ci-après FTSR). Elle s'adresse à tout étudiant déjà titulaire d'un Master délivré par l'Université de Lausanne (ci-après UNIL) ou d'un titre jugé équivalent par le Service des immatriculations et inscriptions (ci-après SII) souhaitant compléter son cursus en sciences des religions, notamment en vue de l'obtention d'un diplôme d'enseignement au niveau du secondaire inférieur délivré par la Haute Ecole Pédagogique de Lausanne.

CHAPITRE PREMIER Dispositions générales

Art. 1
Formulation

¹Comme mentionné à l'art. 6 de la Loi du 6 juillet 2004 sur l'Université de Lausanne (ci-après LUL), la désignation des fonctions et des titres dans le présent Règlement s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

Art. 2
Objet

¹Le présent Règlement a pour but d'arrêter la procédure conduisant à l'octroi de l'attestation d'acquisition de 30 crédits ECTS de niveau Maîtrise universitaire (ci-après Master) en sciences des religions.

Art. 3
Etendue, portée

¹Les dispositions du présent Règlement sont applicables à tous les étudiants inscrits en FTSR dans le programme de l'attestation d'acquisition de 30 crédits ECTS de niveau Master en sciences des religions.

²Pour le surplus, le Décanat de la FTSR est compétent pour élaborer des procédures, prendre des décisions et régler les situations propres au programme de l'attestation d'acquisition de 30 crédits de niveau Master en sciences des religions qui ne sont pas expressément prévues par le présent Règlement.

Art. 4
Objectif

¹L'attestation d'acquisition de 30 crédits ECTS de niveau Master en sciences des religions vise l'acquisition de connaissances et des compétences approfondies et spécialisées en sciences des religions.

²Les objectifs de formation détaillés du cursus de l'attestation d'acquisition de 30 crédits ECTS de niveau Master en sciences des religions figurent dans le plan d'études.

CHAPITRE II Admission et immatriculation

Art. 5
Conditions d'admission

¹L'inscription au programme d'études donnant lieu à une attestation d'acquisition de 30 crédits ECTS de niveau Master en sciences des religions fait l'objet d'une demande écrite adressée au Décanat.

²Le programme d'études permettant d'obtenir une attestation d'acquisition de 30 crédits ECTS de niveau Master en sciences des

religions est ouvert à tout candidat titulaire d'un Master délivré par l'UNIL ou d'un titre jugé équivalent par le SII, et titulaires d'un

- Baccalauréat universitaire (Bachelor) rattaché à la branche swissuniversities « sciences des religions », c'est-à-dire comprenant au moins 60 crédits dans la discipline sciences des religions, histoire et sciences des religions, histoire des religions, etc.,
- de tout titre jugé équivalent par le SII et dont la branche est considérée comme équivalente par le Décanat de la FTSR.

**Art. 6
Immatriculation**

¹Les dispositions de la LUL, du Règlement d'application de la loi du 6 juillet 2004 sur l'Université de Lausanne (ci-après RLUL) et de la Directive 3.1 de la Direction de l'UNIL en matière de conditions d'immatriculation sont applicables.

**Art. 7
Equivalences**

¹Au moment de l'admission au programme, le Décanat de la FTSR peut accorder des équivalences, après examen des dossiers de personnes ayant effectué des études antérieures dans une autre Université ou Haute école suisse ou étrangère ou dans une autre Faculté ou Ecole de l'Université de Lausanne.

²Lorsque les équivalences accordées concernent des évaluations notées dans le cursus d'origine, les notes sont prises en compte dans le calcul des résultats de l'étudiant. Le cas échéant, pour les résultats formulés dans un système de notation différent de celui qui est défini dans le présent règlement, le Décanat a pouvoir de décision.

CHAPITRE III Organisation des études

**Art. 8
Durée des études**

¹Le programme de l'attestation d'acquisition de crédits en sciences des religions comporte 30 crédits ECTS (1 crédit ECTS correspond à une charge de travail de 25 à 30 heures). La durée normale du programme d'études permettant d'obtenir une attestation d'acquisition de 30 crédits ECTS est de 2 semestres. La durée maximale est de 4 semestres.

²La durée maximale peut être prolongée sur dérogation accordée par le Décanat de la FTSR pour de justes motifs, sur la base d'une requête écrite. Conformément à l'art. 4 du Règlement général des études relatif aux cursus de Bachelor (Baccalauréat universitaire) et de Master (Maîtrise universitaire) (ci-après RGE), le nombre de semestres supplémentaires accordés ne peut excéder deux semestres.

³La durée normale des études peut être réduite proportionnellement pour les étudiants au bénéfice d'équivalences.

⁴L'étudiant qui n'a pas terminé son cursus dans les délais fixés par le présent article ou dans les délais accordés par le Décanat est en échec définitif dans le programme d'études de l'attestation d'acquisition de 30 crédits ECTS en sciences des religions.

**Art. 9
Plan d'études**

¹Un plan d'études, complémentaire au présent Règlement, décrit les modules et les enseignements du programme d'études. Il contient la liste générique des enseignements (à défaut de leurs intitulés précis), les types d'enseignement, les modalités d'évaluation ainsi que le nombre d'heures d'enseignements et de crédits ECTS associé à chaque élément du cursus.

²Le plan d'études précise quels sont les enseignements obligatoires et les enseignements à choix.

³La Commission pédagogique d'histoire et sciences des religions arrête le plan d'études et le soumet au Conseil de Faculté de théologie et de sciences des religions. La première édition du plan d'études est soumise à la Direction de l'UNIL pour adoption.

**Art. 10
Composition et
structure du plan
d'études**

¹Le programme d'études se compose de 3 modules:

1. Sciences des religions avancées : histoire de la discipline et méthode (9 crédits ECTS),
2. Approches : niveau avancé (5 crédits ECTS),
3. Champs A et B : niveau avancé (16 crédits ECTS).

**Art. 11
Inscription aux
enseignements et
aux évaluations**

¹Les inscriptions, conformément aux articles 20 et 25 RGE, et les retraits aux enseignements et aux examens sont libres et manuels et s'effectuent en ligne sur le site de la Faculté de théologie et de sciences des religions, dans les délais définis par le Décanat dans le cadre les périodes fixées par la Direction, selon les procédures communiquées au début de chaque semestre par le Décanat de la FTSR.

²En cas d'enseignements et d'évaluations empruntés à une autre Faculté, les règles et les délais d'inscription de la Faculté concernée s'appliquent.

**Art. 12
Retraits tardifs
aux évaluations**

¹Passé le délai d'inscription prévu par l'art. 11 du présent Règlement, le retrait à une évaluation n'est possible que pour de justes motifs ou en cas de force majeure (cf. art. 17 du présent Règlement). Dans le cas d'examens, les résultats acquis préalablement au retrait admis restent acquis.

²Hors du cadre fixé par l'alinéa 1, l'abandon ou le retrait à une évaluation est assimilé à un échec et entraîne un 0 ou l'appréciation « échoué ».

**Art. 13
Sessions
d'examens**

¹Conformément aux articles 16 et 17 RGE, la FTSR organise trois sessions d'examens par année académique : la session d'hiver, la session d'été et la session d'automne.

²Les trois sessions d'examens sont des sessions « complètes ». Les examens peuvent être présentés en première ou en seconde tentative.

CHAPITRE IV

Evaluation des connaissances, calcul des résultats et conditions de réussite

Art. 14 Conditions de réussite des évaluations et des modules, calcul des résultats

¹Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation. Celle-ci peut prendre la forme d'un examen ou d'une validation, conformément à l'art. 21 RGE.

²Sauf mention explicite dans le présent Règlement d'études, la forme des évaluations est fixée par le plan d'études.

³Les examens et les validations notées reçoivent une note allant de 1 (prestation nulle) à 6 (excellent), la note minimale de réussite étant 4, la meilleure note étant 6. Seule la fraction 0,5 est admise. Si la note a été obtenue dans une autre Faculté, elle est reprise telle quelle dans le cursus de l'étudiant, y compris si cette Faculté note au quart de point.

⁴Les validations non notées font l'objet d'une appréciation (« réussi » ou « échoué »).

⁵Le nombre maximal de tentatives à une évaluation est de deux.

⁶Une évaluation est *réussie* en cas d'obtention d'une note égale ou supérieure à 4 (quatre) ou d'une appréciation « réussi ». Une évaluation est *échouée* en cas d'obtention d'une note inférieure à 4 (quatre) ou en cas d'obtention de l'appréciation « échoué » à une validation non notée.

⁷ En cas de seconde tentative, le dernier résultat est pris en compte pour le calcul des résultats.

⁸La répétition d'évaluations réussies n'est pas autorisée.

⁹En cas d'échec en première tentative à une évaluation, l'étudiant a droit à une seconde tentative. Suite à un échec en première tentative, sauf pour les enseignements obligatoires, et dans la limite de la durée des études, l'étudiant peut choisir un enseignement de substitution.

¹⁰Les crédits ECTS liés aux enseignements évalués isolément sont acquis lorsque l'évaluation qui leur est attachée est réussie.

¹¹Les crédits ECTS liés aux différents éléments du cursus (évaluations, sous-modules, modules) peuvent avoir deux statuts distincts : « acquis » et « comptabilisé ». Les crédits sont *acquis* lorsque l'évaluation à laquelle ils sont liés est réussie. Les crédits sont *comptabilisés* lorsqu'ils sont pris en compte dans le programme d'études. Les crédits ne peuvent être comptabilisés que si les conditions de réussite sont remplies.

¹²Les crédits ECTS liés à une évaluation ne peuvent être comptabilisés qu'une seule fois pour l'obtention du grade.

¹³Les étudiants peuvent inscrire des enseignements et des évaluations dans un module jusqu'à concurrence du nombre de crédits à valider pour obtenir la réussite du module concerné.

¹⁴Chacun des modules du programme en sciences des religions est réussi lorsque les crédits liés aux évaluations du module sont acquis.

Art. 15 Conditions de Réussite du programme

¹Le programme d'études est réussi lorsque les 30 crédits prévus au plan d'études sont acquis.

²En cas de réussite, l'étudiant obtient une attestation d'acquisition de 30 crédits de niveau Master en sciences des religions.

Art. 16
Crédits
excédentaires

¹Un étudiant peut acquérir dans un module plus de crédits que ne le prévoit le module en question. Dans ce cas, les crédits excédentaires figurent sur le supplément au diplôme mais ne sont pas comptabilisés.

Art. 17
Absence à une
évaluation

¹L'étudiant empêché pour de justes motifs (maladie, accident, etc.) de se présenter à une évaluation s'annonce, au plus tard au moment du déroulement de l'évaluation ou à la date de remise du travail, au secrétariat des étudiants, ou auprès de l'enseignant (en cas de validation).

²Le certificat médical ou toute pièce attestant de l'incapacité de se présenter à une évaluation doit être présenté dans les trois jours au secrétariat des étudiants. La Faculté se réserve le droit de soumettre les pièces justificatives de nature médicale au médecin conseil.

³Les étudiants sont tenus de se présenter aux évaluations qui se déroulent hors de la période d'incapacité couverte par la pièce justificative.

⁴Toute absence injustifiée à une évaluation ou tout défaut non justifié de présentation d'un travail de validation entraîne l'attribution d'un 0 ou de l'appréciation « échoué » à l'évaluation concernée.

⁵L'étudiant qui se présente à une évaluation obtient dans tous les cas un résultat pour sa prestation.

Art. 18
Plagiat, fraude,
tentative de
fraude

¹L'étudiant inscrit dans le Master en sciences des religions est soumis sans restriction au *Code de déontologie en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses* de l'Université de Lausanne (Directive de la Direction 0.3) et à la Directive de la Direction 3.15 sur le traitement des cas de plagiat dans le cadre de l'enseignement et à la Directive 3.15 Traitement des cas de plagiat dans le cadre de l'enseignement.

²Toute participation à une fraude ou à un plagiat, ou à une tentative de fraude, entraîne pour son auteur l'attribution d'un 0 à tous les examens de la session, l'appréciation « échoué » à toutes les validations obtenues durant le semestre et un zéro à toutes les validations notées obtenues durant le semestre.

³La procédure disciplinaire prévue par l'art. 77 LUL demeure réservée.

Art. 19
Echec définitif

¹Echoue définitivement au programme d'études de l'attestation d'acquisition de 30 crédits ECTS de niveau Master en sciences des religions l'étudiant qui n'obtient pas les crédits ECTS requis dans le délai maximum des études (cf. art. 8) ou après avoir effectué les évaluations correspondantes en seconde tentative.

²La décision d'exclusion est prise par le Décanat. Conformément à l'art. 45 du Règlement de Faculté, l'étudiant en échec définitif au programme est exclu d'études ultérieures dans la Faculté sous réserve de l'art. 78a al. 3 du RLUL.

Art. 20
Notification des
résultats

¹Conformément aux dispositions prévues par la Directive de la Direction 3.3 sur la notification des résultats, les résultats des évaluations

sont publiés à l'issue de chaque session d'examens sur le portail MyUnil. Cette publication fait office de notification officielle. Les décisions d'échec définitif au programme sont notifiées par écrit sous pli recommandé.

²Les résultats des examens sont ratifiés par la commission des examens et notifiés par le Décanat de la FTSR.

**Art. 21
Recours**

¹Conformément à l'art. 46 du Règlement de la FTSR, les résultats aux évaluations peuvent faire l'objet d'un recours, dûment motivé, adressé au Doyen de la Faculté de théologie et de sciences des religions dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication des résultats, accompagné des pièces justificatives nécessaires.

²La Commission de recours procède à l'instruction.

³La Commission de recours ne peut modifier une note attribuée par le Jury des examens.

⁴La Commission se prononce dans un délai d'un mois dès réception du dossier. Elle communique sa décision au Doyen de la Faculté de théologie et de sciences des religions qui la notifie au candidat et au jury d'examen.

⁵L'admission du recours entraîne l'annulation de l'examen ou de la validation notée contestée.

⁶En cas de recours contre une décision de la Faculté, l'art. 83 de la loi du 6 juillet 2004 sur l'Université de Lausanne (LUL) s'applique.

**CHAPITRE V
Dispositions finales**

**Art. 22
Entrée en vigueur**

¹Le présent Règlement entre en vigueur le 21 septembre 2021. Il abroge et remplace le Règlement de l'attestation d'acquisition de 30 crédits de niveau Master en sciences des religions du 14 septembre 2020.

²Il s'applique à tous les étudiants qui ont débuté le programme de l'attestation d'acquisition de 30 crédits de niveau Master en sciences des religions dès la rentrée académique du 21 septembre 2021.

Approuvé le 13 novembre 2014 par la Commission pédagogique du Collège de sciences des religions, le 5 décembre 2014 par le Conseil de Faculté et adopté le 4 mai 2015 par la Direction.

Modifié le 2 mars par la Commission pédagogique d'histoire et sciences des religions, approuvé le 8 avril 2016 par le Conseil de Faculté et adopté le 6 juin 2016 par la Direction.

Modifié le 12 mars 2021 par la Commission pédagogique d'histoire et sciences des religions, approuvé le 19 mars 2021 par le Conseil de Faculté et adopté le 8 juin 2021 par la Direction.



Le Doyen de la Faculté de théologie et de sciences des religions
Prof. Jacques Ehrenfreund



La Rectrice de l'Université de Lausanne
Prof. Nouria Hernandez